

GARDERIES

Deux fois plus de places d'ici 5 ans

Québec dépensera \$500 millions pour porter le nombre de places à 131,000

Gilles Lesage
de notre bureau de Québec

LE QUÉBEC prévoit dépenser plus d'un demi-milliard pour les services de garde à l'enfance au cours des prochaines années, doublant ainsi le nombre de places en garderie d'ici 1994.

C'est ce qui ressort de l'énoncé de politique, intitulé *Pour un meilleur équilibre*, rendu public hier à l'Assemblée nationale par la ministre déléguée à la Condition féminine et responsable des services de garde à l'enfance.

Promis durant la campagne électorale et attendu depuis trois ans, ce document d'orientation est soumis à une consultation générale et fera

l'objet d'auditions publiques à compter du 7 février prochain. Les personnes et groupes intéressés ont jusqu'au 13 janvier pour soumettre des mémoires.

En présentant son énoncé d'une centaine de pages aux députés, puis à la presse, Mme Monique Gagnon-Tremblay fait état de déboursés de plus de \$500 millions pour les trois premières années d'application de la

politique (89-92). Ainsi, le budget prévu pour 89-90 est de \$43,5 millions (ou 41 %) plus élevé que celui de cette année, dont \$17,7 millions pour le développement et \$25,8 millions pour la consolidation. Sur cinq ans, le plan ajoutera près de 61,000 nouvelles places aux 69,000 places existantes, ce qui permettra à environ 91,000 enfants de plus de bénéficier de services de garde. Ce plan, toujours se-

lon la ministre, entraînera la création de 12,000 nouveaux emplois.

La porte-parole de l'opposition, dans une réaction préliminaire, s'est employée à refroidir la fierté de la ministre. Selon Mme Louise Harel, l'immobilisme gouvernemental depuis trois ans a créé une situation intolérable et près de 600 projets sont en attente, faute de budgets adé-

Voir page 10 : Garderies



Monique Gagnon-Tremblay



PHOTO PC

C'est un bon vin ! affirme David Peterson, premier ministre de l'Ontario, à son vis-à-vis québécois, Robert Bourassa, qui s'était montré sceptique sur la qualité des vins du Niagara durant la campagne électorale.

LAC MEECH

Bourassa durcit le ton

Si le NPD manitobain torpillait l'accord, c'est le Canada qui écoperait, non le Québec

Bernard Descôteaux
Envoyé spécial à Toronto

LE PREMIER ministre Robert Bourassa, appuyé de son homologue ontarien David Peterson, a averti hier tous les opposants à l'accord du lac Meech que bien plus que le Québec, c'est le Canada qui a tout à perdre en rejetant cet accord constitutionnel.

M. Bourassa a lancé cette mise en garde hier midi alors qu'il venait d'apprendre qu'un nouvel obstacle se dressait au Manitoba sur le chemin de la ratification de cet accord. A moins de modifications à l'accord, le NPD de cette province entend le rejeter.

« Si on manque cette occasion de tourner la page et de s'attaquer à de nouveaux défis, ce n'est pas le Québec qui sortira le plus affaibli. Le Québec est habitué depuis le début de son histoire à se battre. C'est le Canada tout entier qui sera le grand perdant », a dit le premier ministre québécois.

En n'adoptant pas l'accord du lac Meech dans sa forme actuelle, le Canada manquerait une chance inouïe, a précisé M. Bourassa qui ne voit pas comment on pourrait relancer un débat constitutionnel au Canada avant des dizaines d'années. La réforme du Sénat ou l'enrichissement des droits des arborigènes, que plusieurs souhaitent vivement au Canada, se-

raient remis aux calendes grecques car le Québec refuserait son concours. Ce serait, dit-il, « compromettre l'avenir du pays ».

M. Bourassa, qui fait cette déclaration en présence du premier ministre ontarien, a immédiatement reçu l'appui de ce dernier. « Oui j'endorsse totalement ces propos », a déclaré M. Peterson qui a ajouté qu'il voyait mal comment on pourrait reconstituer l'accord du lac Meech si aujourd'hui on le laissait filer. « Souvent on perd des occasions historiques si on ne sait pas les saisir au bon moment comme actuellement », a-t-il dit.

M. Bourassa était à Toronto hier pour faire le point avec M. Peterson

Voir page 10 : Bourassa

Parizeau veut une social-démocratie renouvelée

Les délégués au congrès du PQ devront également reformuler l'option de la souveraineté

Pierre O'Neill

JACQUES PARIZEAU Demande aux péquistes d'avoir le « courage » de changer la conception qu'ils se font de la social-démocratie.

Cet appel à la base militante, le chef du Parti québécois l'a formulé lors de l'entretien qu'il accordait hier au DEVOIR, à l'intention des 1,500

délégués qui se retrouveront ce soir à Saint-Hyacinthe pour un congrès d'orientation qui durera tout le week-end.

Outre cette redéfinition de la social-démocratie, les militants péquistes seront appelés à se pencher sur une nouvelle formulation des textes traitant du processus d'accession à la souveraineté. Ce qui a inspiré au chef du PQ une seconde mise en garde : « Le parti a besoin de retrou-

ver la sérénité et l'assurance quant à son option ».

À l'égard de la social-démocratie, M. Parizeau reconnaît que c'est un « virage » qu'il propose à ses militants. Ce qui, dans son esprit, veut dire changer les réflexes habituels et normaux que les Québécois ont développés depuis la révolution tranquille. « Nous sommes tous devenus, plus ou moins, des amateurs du mur-à-mur ».

Il n'est pas question pour Jacques Parizeau de « reculer » en ce qui regarde les grandes politiques sociales mises en place pendant la Révolution tranquille et plus tard avec l'avènement du premier régime péquiste dirigé par René Lévesque. Mais plutôt de se pencher sur le sort de cette partie de la population qui ne participe pas à la prospérité et qui « risque de glisser dans un grand trou noir », celui de la pauvreté et de

la misère.

La redéfinition que M. Parizeau et son équipe proposent au congrès d'orientation du week-end veut que la social-démocratie ne doit pas se contenter de programmes universels qui aspirent à satisfaire les besoins fondamentaux de santé, d'éducation et de logement. « Le nouveau défi est celui de la flexibilité et de la souplesse pour permettre en priorité

Voir page 10 : Social-démocratie

Duel au couteau à l'Académie Shadd Les bandes et les écoles-usines à la source des assauts ?

Martin Pelchat

IL ÉTAIT environ 8 h 30, hier matin, quand dans un corridor de l'Académie Shadd, une école protestante de la rue Van Horne, dans le quartier Côte-des-Neiges, un adolescent en a poignardé un autre à plusieurs reprises devant une quinzaine de témoins.

La victime, qui portait aussi un couteau mais qui ne s'en est pas servi, s'en tirera malgré ses blessures au dos, et l'événement rejoindra la chronique des faits divers. Une chronique qu'alimentent cependant copieusement depuis quelque temps les écoles de la région de Montréal.

Mardi, par exemple, sept étudiants ont dû se présenter devant le Tribunal de la jeunesse en rapport avec l'explosion de cocktails Molotov, le 12 octobre, dans une polyvalente de Brossard. Trois autres étudiants feront également face aux tribunaux

dans cette affaire. « Ils voulaient fermer l'école », raconte un enquêteur.

Vendredi dernier, deux voitures de patrouille de la police de la CUM ont été appelées à l'école secondaire Lucien-Pagé, dans le quartier Villieray, où à la sortie des cours, plusieurs étudiants refusaient de circuler.

Cinq ont été embarqués par les policiers et renvoyés chez leurs parents. Mais un peu plus loin, à la station de métro De Castelnau, une échauffourée a éclaté entre étudiants. L'un d'eux a été poignardé à la cuisse. Deux autres ont été arrêtés, en possession d'une machette et d'un pistolet de départ chargé de neuf balles de calibre 22.

Les policiers prétaient depuis déjà deux semaines une attention particulière à l'école Lucien-Pagé, expliquée par le sergent Claude Rose, responsable de la section locale de police-jeunesse. « Tous les jours, dit-il, nous allons surveiller la sortie des élèves. La direction craignait des bagarres

Voir page 10 : Violence



Nelson Mandela

Mandela en résidence surveillée

PRETORIA (AFP) — Le leader nationaliste noir Nelson Mandela, actuellement en convalescence dans une clinique du Cap, ne retournera pas en prison, mais il ne sera pas non plus remis en liberté inconditionnelle, a annoncé hier soir le ministre sud-africain de la Justice, M. Kobie Coetsee.

Voir page 10 : Mandela

Masse donne le feu vert d'Ottawa au projet Soligaz

Michel Van de Walle
de la Presse Canadienne

LA RÉALISATION du projet Soligaz, au coût de \$160 millions, ainsi que d'une usine de \$200 millions dans l'Est de Montréal pour la fabrication d'un produit de remplacement du plomb dans l'essence pourrait débuter l'été prochain.

C'est du moins ce que prétend le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, John Ciaccia, qui fonde son optimisme sur un appui écrit qui vient de lui transmettre son homologue fédéral, Marcel Masse.

Dans une lettre datée de mercredi, M. Masse reconnaît « l'importance potentielle » du projet Soligaz pour l'industrie pétrochimique montréalaise et dit avoir demandé à ses fonctionnaires de « donner la priorité à ce dossier » en collaborant avec ceux du Québec. Il ajoute même que le succès du projet lui tient à cœur.

M. Ciaccia croit que cet engagement écrit de son collègue fédéral marque une étape importante dans

le dossier Soligaz, qui piétine depuis plusieurs années. « Si j'avais eu le même engagement écrit pour la papeterie de Matane, ça n'aurait pas pris deux ans et demi (avant de se faire) », déclare M. Ciaccia.

M. Masse refusait depuis au moins un an et demi de se commettre publiquement sur le projet Soligaz. Il invoquait le fait que le projet doit encore passer l'étape des audiences devant l'Office national de l'énergie et il ne voulait pas qu'une prise de position de sa part soit interprétée comme un geste destiné à « influencer » un organisme indépendant.

Mais la lettre marque un revirement et M. Ciaccia estime que le processus d'examen du projet devant l'Office national de l'énergie devrait maintenant être accéléré. « Avec l'appui de Masse, lui il peut dire à l'Office : donnez-moi un avis, donnez-moi les coûts et ça peut faire des audits très accélérés », affirme M. Ciaccia.

Car il reste encore l'étape de l'ONE à franchir, et quelques autres

Voir page 10 : Soligaz

AUJOURD'HUI
Inclus dans le devoir

LA DEVOIR
ECONOMIQUE
1989
LE QUÉBEC
LE SENTIER
D'AUTOUR

PERSPECTIVES
ÉCONOMIQUES 1989

Les piscines ne sont pas des garderies
Le coroner Héroux rend publiques les conclusions de son enquête sur les noyades de trois enfants. Page 3

Attaque sanglante au Pérou
Dix-sept soldats sont tués et une centaine de guérilleros abattus lors d'une attaque de Sentier lumineux au Pérou. Page 4

Lavalin et le métro de Bangkok
Le contrat de \$2 milliards pour la construction du métro de Bangkok est à la portée du groupe montréalais Lavalin. Page 15

**Nordiques 5
Canadien 3**
Joe Sakic enregistre trois buts et le Canadien perd pour la première fois au cours de ses cinq dernières rencontres. Page 20

SPEC Électronique
Dumoulin
8390 St-Hubert (au sud de Métropolitain) 388-1122
1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3321

Le Vidéo Télé
Incroyable
■ Ultra-Léger (2.5 lbs.)
■ Ultra-Compact

Walkman SONY
GV8
■ Télécouleur 3" (plat)
■ Vidéo Programmable (Vidéo 8)
■ S'emporte Partout!

Des subventions aux garderies à but lucratif

Gilles Lesage
de notre bureau de Québec

LE DÉVELOPPEMENT des services de garde fera désormais l'objet d'une planification régionale et des mesures sont prévues pour en améliorer la qualité.

Tels sont deux des points qui ressortent du document d'orientation (*Pour un meilleur équilibre*) sur les services de garde à l'enfance, rendu public hier par la ministre déléguée à la Condition féminine et responsable des services de garde à l'enfance.

Le développement se fera désormais en concertation avec les partenaires du milieu, prévoit Mme Monique Gagnon-Tremblay. Chaque région pourra fixer ses priorités triennales de développement en fonction des besoins, des préférences expri-

mées par les parents et des ressources du milieu.

À ce jour, les services de garde se sont développés à partir des demandes; il y en a présentement près de 700 en attente à l'Office. Des études de faisabilité et de marché déterminent la nécessité de mettre en place un service spécifique destiné à une clientèle précise. Mais il faut mieux prévoir. Dans certaines régions et certains quartiers, les besoins exprimés par les parents sont presque satisfaits. Il faut planifier et concorder, non pas mettre un terme aux projets des promoteurs, mais les orienter.

L'État veut assumer la direction de cette concertation, avec les parents et les partenaires sociaux. La planification régionale permettra de mieux connaître les besoins et les préférences des parents, les forces du marché, les contraintes financières, les priorités de la communauté.

D'autre part, le gouvernement tient à ce que les parents jouent un rôle de premier plan dans le développement de services d'une qualité accrue. Il entend donc soutenir davantage leur participation dans l'organisation, la gestion et la direction des services de garde.

Au chapitre de la qualité, Québec prévoit un budget spécifique (1 % de la masse salariale des services de garde, soit \$ 3,6 en 88-89) pour participer à la formation, au perfectionnement et au ressourcement du personnel.

L'énoncé de politique s'appuie sur les sept principes directeurs suivants quant aux services de garde à l'enfance: un soutien essentiel pour les parents; un milieu de développement pour l'enfant; un développement qui respecte le choix des parents; une préférence pour les ser-

vices gérés par les parents; une réaffirmation de l'autonomie des services de garde; une responsabilité communautaire; une saine gestion de l'ensemble des services.

Cette orientation ne signifie toutefois pas l'arrêt du développement des garderies à but lucratif non gérées par les parents; ces garderies seront soumises aux mêmes critères que les services gérés par les parents, notamment quant à la planification régionale.

Pour la première fois, d'ailleurs, le gouvernement accordera aux garderies à but lucratif des subventions pour soutenir la qualité des services et accroître la participation des parents. Spécifiques, ces subventions seront aussi soumises à des exigences précises afin de respecter la qualité des services et la participation des parents.



Médaillés du civisme

Pour avoir sauvé un copain de la noyade, en décembre 1987, à Shawinigan, Eric Pellerin, 10 ans, et Alexandre Frigon, 11 ans, ont reçu, hier, la médaille du civisme des mains du ministre de la Justice, Gil Rémillard.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Soligaz

au chapitre de l'environnement, avant que le projet n'ait vraiment le feu vert.

Soligaz, rappelons-le, est un projet d'acheminement à Montréal depuis Sarnia, en Ontario, de liquides de gaz naturels (LGN) qui approvisionneraient diverses usines pétrochimiques de la région montréalaise. Il comporte des investissements de \$ 160 millions pour des cavernes de stockage et une usine de fractionnement. De plus, sa réalisation entraînerait plus de \$ 1 milliard en investissements divers dans l'industrie pétrochimique montréalaise.

Mais depuis deux ans, les problèmes de Soligaz tournent autour du fameux pipeline Sarnia-Montréal, qui achemine du pétrole et doit être converti pour transporter des liquides de gaz naturel. Le propriétaire du pipeline, Interhome (autrefois Pipeline Interprovincial) affirme que la conversion du pipeline actuel coûterait trop cher. Interhome parle de \$ 185 millions alors que Soligaz évoque plutôt le chiffre de \$ 110 millions. Une solution alternative consisterait à construire un nouveau pipeline.

C'est justement toute la question de la sécurité de l'opération de conversion ainsi que des coûts qui fait l'objet du litige que devra trancher l'Office national de l'énergie.

M. Ciaccia a indiqué hier qu'une réunion de sous-ministres fédéraux et québécois est prévue pour le 7 décembre prochain, pour faire le point sur le projet et «prendre les mesures nécessaires pour que Soligaz se fasse».

Quant à l'usine d'oxygénés (MTBE-ETBE) de \$ 200 millions destinée à produire un produit de remplacement du plomb dans l'essence, M. Ciaccia affirme que la société d'état SOQUIP est «prête à aller de l'avant dans la construction», sur un site dans l'est de Montréal. Il pense que les travaux devraient démarrer l'été prochain, en même temps que ceux de Soligaz et des cavernes de stockage des LGN. Noverco est également du projet d'usine MTBE et M. Ciaccia dit que Soquip est en négociation avec d'autres partenaires dans ce projet.

Parmi les autres investissements qui découleraient de la réalisation de Soligaz, signalons que Pétromont a déjà indiqué son intention de doubler sa capacité de production à Varennes au coût de \$ 800 millions environ.

Le consortium Soligaz comprend Soquip, Noverco, Pétromont et SNC.

◆ Mandela

La brève déclaration officielle remise à la presse indique clairement que le sort promis au chef historique du Congrès national africain (ANC, illégal) s'apparentera au régime de la résidence surveillée.

M. Coetsee, qui a fait sa déclaration à Pretoria, n'a fourni ni la date de ce prochain transfert du plus célèbre prisonnier politique au monde, ni le lieu où il comptait le faire emménager, se bornant à préciser qu'il s'agira d'un endroit «approprié, confortable et sûr», car, a-t-il indiqué, la sécurité de M. Mandela pourrait être menacée «de divers côtés». Sa famille, a-t-il ajouté, pourra lui rendre visite régulièrement.

L'épouse du prisonnier, Winnie Mandela, a fait savoir peu après, à Johannesburg, par l'intermédiaire de son avocat, Me Ismail Ayob, qu'elle ne pensait pas que la libération de son mari était imminente. Elle a protesté contre le fait de ne pas avoir été avertie en privé de cette nouvelle mesure, tout en soulignant qu'elle n'avait, pour elle, «aucune signification».

M. Mandela, a-t-elle dit, reste prisonnier du gouvernement sud-africain.

Quant à l'allusion du ministre de la Justice aux périls qui, selon lui, menaceraient M. Mandela au cas où il se retrouverait en liberté non surveillée, elle vise aussi bien l'extrême-droite, qui en serait ulcérée, que l'extrême-gauche, que Pretoria croit profondément divisée et en proie à d'inavouables rivalités.

Les pressions internationales les plus virulentes en faveur d'une libération inconditionnelle de M. Mandela s'étaient exercées sur Pretoria au moment où le leader nationaliste noir célébrait son 70e anniversaire, en juillet dernier, puis, un mois plus tard, lorsque, atteint de tuberculose, il était interné à l'hôpital Tygerberg, du Cap, avant d'être transféré à nouveau, cette fois-ci pour convalescence, à Constantiaberg.

C'est dans cette dernière clinique — privée, luxueuse et discrète — que l'annonce ministérielle a trouvé le vieux prisonnier. Un essaim de journalistes locaux et étrangers s'est aussitôt abattu sur cet établissement, mais une dizaine de policiers ont invité la presse à lever le siège.

M. Mandela ne quittera pas la clinique ce soir, a dit un porte-parole de la police, et d'ailleurs, il dort.

De fait, M. Mandela ne se trouve plus en prison depuis le 12 août dernier. Après plus de trois mois de traitement, sa santé «s'est à tel point améliorée qu'il ne sera plus nécessaire, le moment venu, de prendre soin de lui dans une clinique», a dit le ministre.

Nelson Mandela a passé 26 ans de sa vie en prison, d'abord au bagne de Robben Island, puis à Pollsmoor, près du Cap. Fondateur de la branche armée (guérilla) de l'ANC, il avait été condamné, en 1964, à la réclusion à vie pour sabotage et complot contre l'État.

Le président Pieter Botha avait à plusieurs reprises proposé à son célèbre prisonnier de le relâcher s'il renonçait publiquement au recours à la violence, mais M. Mandela a toujours refusé cette condition.

L'impossibilité apparente, pour Pretoria, de satisfaire aux vœux de l'opinion mondiale sans mécontenter profondément les secteurs les plus conservateurs de son électoral blanc a fait dire à certains commentateurs que M. Botha était «prisonnier» de Mandela autant que ce dernier l'était de lui.

La décision annoncée hier confirme ce dont on se doutait, à savoir que Pretoria a choisi une solution de compromis, celle d'une libération par paliers.

◆ Violence

rangées. Un jour, nous avons dû escorter 200 étudiants jusqu'au métro pour éviter des affrontements. Des affrontements entre groupes ethniques, indique-t-il.

«Il y a certainement une recrudescence du phénomène des bandes, explique le sergent Rose. Dans mon temps, ces bandes opposaient francophones et anglophones. Aujourd'hui, ce sont d'autres groupes ethniques. Ça n'a évidemment pas l'ampleur des bandes de Los Angeles, mais nous pensons qu'il faudra une dizaine d'années avant que ça se résorbe».

Il n'y a pas que les écoles multiculturelles qui sont aux prises avec la violence, précise Claude Rose. «On parle d'écoles de 2,000 élèves. Ce sont d'immenses boîtes!», dit-il.

«Au début des années '80, nous avons alerté la Commission des écoles catholiques de Montréal, explique Henri Egretaud, de l'Alliance des professeurs de Montréal. Nous avons mis en place une procédure de signalement des actes qui peuvent engendrer de la violence. Mais malheureusement, ce signalement ne se fait pas».

Pourquoi? Parce que les professeurs pensent pouvoir régler tout eux-mêmes, et qu'ils ne veulent pas entacher l'image de leur école, suggère M. Egretaud. «Il ne s'agit pourtant pas de jouer au filic mais de prévenir. Tout le monde a tendance à sous-estimer les problèmes. Alors quand ils arrivent, ce sont des choses graves qui nous pètent dans la face».

Il faut ajouter à cela, pense-t-il, quelques gestes malhabiles et à un manque de la recette d'un échec. «Il y a quelques années, dans le quartier Centre-Est, nous avons découvert un réseau de vente de drogue et de prostitution à l'école Émile-Nelligan, raconte-t-il. Par une action concertée, on a réussi à démanteler le réseau. Mais la CECM a dû fermer l'école à cause de contraintes budgétaires, et les leaders du réseau ont été dispersés dans des écoles avoisinantes. N'y étant plus encadrés, ils ont pu reconstruire le réseau!».

Président de la CECM, Michel Pallascio soutient qu'on a tendance à se rapprocher aux écoles des incidents qui se déroulent dans leur entourage.

«Nos écoles sont situées près de parcs et d'endroits passants, dit-il. Je ne veux pas nier qu'il y en ait eu, mais à l'intérieur des écoles, nous avons mis des efforts sur l'encadrement. De fait, on a réduit le vandalisme, qui est relié à ce phénomène. Et on nous rapporte de moins en moins de saisies d'armes».

La CECM, ajoute-t-il, compte sur des spécialistes qui sont maintenant sollicités pour intervenir dans d'autres commissions scolaires. Ce fut le cas récemment, dit M. Pallascio, quand un professeur a été gravement assailli à coups de couteau dans un drame à caractère ethnique.

Quoi qu'il en soit, les directeurs et enseignants des écoles de la CECM disposent depuis deux semaines d'un guide d'intervention de 25 pages sur la violence et la délinquance dans les écoles.

Un guide concocté par le criminologue Marc Leblanc, de l'Université

de Montréal, qui estime que ce phénomène est relativement stable depuis une dizaine d'années. «Les adolescents ont toujours porté des couteaux», dit-il.

Même si la délinquance se manifeste surtout au secondaire, la prévention, pense Marc Leblanc, doit se faire au primaire. «À 8, 9, 10 ans, c'est joué, dit-il. On peut déjà noter le retard scolaire. Le secondaire viendra seulement confirmer ce qui est déjà enclenché».

Il faudra alors regarder maints facteurs, dont la personnalité de l'enfant, son milieu familial, ses amis, ses difficultés d'apprentissage. «On ne peut pas dire que l'école cause la violence, explique M. Leblanc. Ça prend plus que l'école».

◆ Bourassa

sur l'avenir du Canada au lendemain de l'élection fédérale. Lui qui voulait avant tout discuter d'économie n'a pas eu d'autre choix que de parler surtout de politique en voyant dans le quotidien *The Globe and Mail* une déclaration du chef du NPD manitobain, Gary Doer, remettant en cause son appui à l'accord du lac Meech.

La surprise était passablement grande, puisque voici moins d'un mois, M. Bourassa avait rencontré M. Doer à Winnipeg. Cette rencontre lui avait laissé une impression positive, au point de croire que la ratification par le Manitoba de l'accord du lac Meech allait pouvoir se faire. Cette province est la seule avec le Nouveau-Brunswick à ne pas avoir entériné l'accord.

Les néo-démocrates du Manitoba étaient au point de départ favorables à l'accord du lac Meech puisque Howard Pawley, leur ancien chef, était signataire de l'accord. Il n'avait pu faire ratifier en raison de la défaite de son gouvernement en Chambre au printemps dernier. Son successeur, M. Doer, s'est retrouvé depuis dans l'opposition.

L'élection fédérale de lundi a changé beaucoup de choses, croit M. Doer. Le libre-échange est désormais une réalité et il faut à son avis s'assurer que les effets de l'accord du lac Meech ne viennent s'ajouter à ceux du libre-échange. Le traité commercial canado-américain affectera les programmes sociaux et le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral en ce domaine, prétend-il en rappelant que l'accord du lac Meech encadre le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral.

MM. Bourassa et Doer ont eu l'occasion hier soir de débattre ensemble de la question par l'entremise de l'émission *The Journal*, à la CBC. M. Doer devait à cette occasion souligner qu'il n'acceptait pas l'argument du premier ministre Brian Mulroney voulant que devant le mandat accordé lundi au gouvernement conservateur, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick doivent ratifier maintenant l'accord. «Les députés manitobains ne sont pas des machines à voter», a-t-il dit.

Au cours de cet échange, M. Doer a soumis qu'il ne rejette pas l'accord du lac Meech auquel il veut tout simplement apporter des changements. Plusieurs groupes entretiennent des craintes à propos de la définition de la «société distincte» et d'autres voudraient des changements sur des droits des autochtones et du processus de création de nouvelles provinces.

Avant l'échéance finale pour ratifier cet accord, il reste 18 mois et il est possible d'apporter des améliorations. Il en veut pour preuve que les premiers ministres l'ont fait entre leur rencontre du lac Meech en avril 87 et la signature de l'accord à l'édifice Langevin en juin 87.

Cet argument a fait sursauter M. Bourassa. Il a interrompu M. Doer pour résumer ainsi son propos: «J'étais là. Pas vous», à propos de ces rencontres. On ne peut comparer les changements apportés entre avril et juin 87 à ce que veut faire M. Doer. Apporter des changements quand déjà huit provinces représentent 95 % de la population canadienne ont ratifié l'accord signifierait repartir à zéro avec le risque d'échouer.

M. Bourassa s'étonne aussi de voir M. Doer évoquer le droit de dépenser du gouvernement fédéral. Il n'est que normal que les provinces puissent exercer un certain contrôle sur ce pouvoir qui doit les affecter directement. «Sommes-nous, oui ou non dans une fédération? (...) Ou sommes-nous dans un pays unitaire?», a demandé le premier ministre.

Pour apporter des améliorations, il faut attendre la deuxième ronde de négociations constitutionnelles, a suggéré M. Bourassa à M. Doer en lui rappelant que ce qui a été réalisé en 1987 est presque un miracle. «Les miracles peuvent être améliorés», lui a rétorqué ce dernier.

Pour apaiser ceux qui comme M. Doer entretiennent des inquiétudes à

propos de cet accord, M. Bourassa mise visiblement sur l'Ontario. Cette province, signale-t-il, est celle qui a étudié le plus en profondeur l'accord pour finalement décider de le ratifier, mais en proposant des changements à discuter à la prochaine ronde de discussions constitutionnelles.

M. Peterson a dit croire que la position ontarienne pourrait être source d'inspiration pour les autres provinces. Lui-même est prêt à avoir des discussions avec les députés et les premiers ministres du Nouveau-Brunswick et du Manitoba. Parlant de cette dernière province, il avoue qu'il pourrait difficilement convaincre Sharon Carstairs, le chef du Parti libéral. Celle-ci est encore plus vivement opposée à l'accord du lac Meech que M. Doer ne l'est lui-même.

◆ Social-démocratie

aux groupes les plus démunis de s'en sortir. Et ces conditions acceptables de vie, c'est dans le milieu même des personnes concernées qu'elles doivent être atteintes. Ça veut dire redéfinir des modes d'action et des programmes, qui ne sont pas mur-à-mur. C'est difficile de se sortir de réflexes conditionnés et ça prend du courage».

Le nouveau credo péquiste n'annonce pas la mort de l'État-providence, prévient M. Parizeau, mais uniquement une remise en question de l'État-providence mur-à-mur. Et cela ne vaut que sur le plan social. En économie, le chef du PQ demeure convaincu que l'État doit continuer à occuper la place qui lui revient. «Sur le plan économique, depuis 25 ans, nous avons développé un ensemble d'instruments qui ne sont pas mur-à-mur. La politique économique du Québec est la plus diversifiée d'un endroit à l'autre et d'un groupe à l'autre».

Cela dit, le projet de social-démocratie que M. Parizeau défendra en fin de semaine ne fait pas l'unanimité. Ainsi, le projet de réforme sociale prête flanc à la contestation et pourrait faire l'objet de vigoureux débats. Les délégations de plusieurs régions ainsi que la commission jeunesse du parti entendent s'opposer à l'obligation que le nouveau programme fait aux jeunes de 18, 19 et 20 ans de s'inscrire à un programme de formation pour avoir droit à la pleine compensation de l'aide sociale.

À ce propos, M. Parizeau réfute les allégations de discrimination. Il croit cependant qu'il faut éviter que les prestations d'aide sociale soient autant sinon plus généreuses que les prêts et bourses pour les 18-19-20 ans. Ce serait selon lui encourager ces jeunes à s'asseoir sur l'aide sociale au lieu de se préparer à leur vie d'adulte.

La question de l'accession à la souveraineté se retrouvera également une fois de plus au centre des délibérations d'un congrès du PQ. Aux réunions du conseil national et dans les congrès régionaux des semaines passées, un consensus s'est dégagé en faveur de ce nouvel article 1 du programme du parti. M. Parizeau juge essentiel que le PQ «se branche une fois pour toutes sur la question nationale. Il faut un minimum de sérénité pour convaincre la population. Il ne faut plus que le PQ ressemble à un nid de chicanes».

La proposition qui sera soumise au congrès stipule qu'un gouvernement issu du Parti québécois aura la responsabilité d'enclencher le processus devant mener à la souveraineté. La vice-présidente du parti, Mme Assimpoulos, a démissionné parce qu'elle voyait le concept d'une élection référendaire. Les éléments modérés du parti, dans la nostalgie de la démarche affirmacionniste que préconisait Pierre Marc Johnson, ne veulent rien savoir d'une élection référendaire.

À ces critiques, Jacques Parizeau réplique que la démarche proposée n'a rien d'une élection référendaire. Parce que, explique-t-il, au nombre des Québécois qui voteront pour le PQ aux prochaines élections, il y en aura beaucoup dont les convictions souverainistes ne seront pas prodigieuses. Ils sauront toutefois qu'un vote pour le PQ sera un vote pour un parti souverainiste. «L'important, c'est qu'on aura été clair au départ». Et quand cette victoire électorale surviendra-t-elle? «Je sais que le balancier va revenir», répond le chef du PQ. Et même s'il obtient moins de 50 % des voix, M. Parizeau jugera que le PQ aura la responsabilité de déclencher le processus. Quant à cette notion de «responsabilité» que l'on retrouve dans la proposition principale, plusieurs régions ont soumis des amendements pour le remplacer par la notion de «mandat», ce qui laisse prévoir un autre intéressant débat.

Quoi qu'il en soit, M. Parizeau est fier du regain de vitalité que son leadership a insufflé au parti. Le membership dépasse les 100,000 membres

Québec et Terre-Neuve ont conclu une paix

Projet hydro-électrique conjoint qui atteindra les \$7 milliards

APRÈS des années de conflit, Québec et Terre-Neuve seraient sur le point de s'entendre sur un important projet conjoint de développement hydro-électrique qui nécessiterait des investissements de plusieurs milliards, rapportait hier soir Radio-Canada.

Selon la société d'État, les deux provinces ont engagé des négociations en vue de la construction, au Labrador, de nouvelles centrales dont la capacité pourrait atteindre 2,500 mégawatts.

Citant le ministre québécois de l'Énergie, M. John Ciaccia, Radio-Canada affirme que le coût de ces centrales pourrait s'élever «grosso modo» à \$7 milliards.

Cette énergie pourrait être achetée par le Québec pour sa production interne et pourrait même être exportée en Ontario. M. Ciaccia a révélé que le Québec attendait d'ici le 31 décembre une réponse de l'Ontario à une proposition portant sur la vente à cette province de 2,000 mégawatts d'électricité.

Les négociations ont débuté en septembre après que la Cour suprême eut donné raison à Hydro-Québec dans son contentieux avec Terre-Neuve.

À Québec, on a bon espoir que ces négociations pourront aboutir au début de 1989.

La construction des nouvelles centrales s'échelonnerait sur une période de sept à huit ans.

et la campagne de financement du printemps dernier a dépassé l'objectif de \$1,5 million. La base militante a intensément participé aux débats sur la proposition principale, un document de 125 pages, débattu par 4,000 militants des régions. Débats qui ont engendré pas moins de 750 propositions d'amendements au texte original.

◆ Garderies

quats. Le député de Maisonneuve note qu'Ottawa fournit une bonne partie des sommes dont la ministre se targue, et elle doute que les besoins soient, dans cinq ans, aussi satisfaisants que le prétend le ministre.

Piquée au vif, Mme Gagnon-Tremblay relève les carences du gouvernement péquiste et clame que, pour la première fois, le gouvernement se donne une politique d'ensemble au lieu d'y aller à la pièce, comme le PQ pendant 9 ans. «C'est, lance-t-elle, une politique dynamique, pragmatique, de gros bon sens, à l'image de notre gouvernement».

Dans le plan, le gouvernement met l'accent sur la création de places de garde en milieu de travail et en milieu scolaire — où le rattrapage est essentiel — afin de mieux concilier les responsabilités parentales et professionnelles. Les entreprises privées et publiques seront invitées à soutenir plus activement les services de garde et à en créer de nouveaux. On veut faciliter un choix plus vaste de services. On veut aussi faire l'expérience de nouveaux modes de garde, notamment pour les parents travaillant selon des horaires non usuels. Quelque \$3 millions sont prévus à ce titre pour des projets novateurs.

Le gouvernement continuera de soutenir les parents et les services de garde. Mais il introduit un programme d'exonération financière plus dynamique, calculée selon le tarif de garde et non plus selon un montant fixe. On pense que la nouvelle formule favorisera les familles à revenu faible ou moyen. Quant aux services de garde gérés par les parents, ils auront droit à un financement accru et plus prévisible.

De nouvelles modalités de financement sont aussi prévues pour les agences de garde en milieu familial. Des subventions seront offertes aux garderies à but lucratif non gérées par les parents.

Au cours des trois prochaines années, la majorité des subventions gouvernementales seront indexées; cela permettra aux services de faire face à l'évolution des dépenses et facilitera la gestion financière des parents.

La ministre prévoit qu'au terme de ce premier plan quinquennal, les

besoins de services de garde des enfants de 0 à 5 ans seront satisfaits à 85 % (au lieu de 56 % en mars prochain). Pour les enfants de 6 à 11 ans, la réponse aux besoins passera de 19 à 50 % dans cinq ans (ce que conteste vivement l'opposition péquiste).

Le gouvernement assumera 75 % du coût d'implantation des garderies sans but lucratif, ce qui représente près de \$6 millions en 89-90. Ces garderies seront financées, à raison de 45 % en fonction de leurs revenus réels de garde, et non plus selon la formule actuelle de subvention de fonctionnement par place. Ces garderies auront ainsi un budget accru, variant entre \$500 pour quelques-unes et plus de \$30,000 pour 15 % d'entre elles.

En trois ans, la ministre prévoit 16,000 nouvelles places en milieu scolaire, plus de 8,000 en garderie et plus de 7,000 en milieu familial. De plus, des services de haltes-garderies et de jardins d'enfants seront mis en vigueur, et l'on aidera les parents qui préfèrent faire garder leurs enfants à leur domicile.

La ministre assure que, quelles que soient les dispositions de la loi fédérale (C-144, en plan au Sénat, à cause de la campagne électorale), les budgets seront disponibles dès le 1er avril et que le Québec ira de l'avant. Aucune entente n'est signée entre les deux gouvernements.

25 novembre

par la PC et l'AP

- 1987: un fedayin abat six soldats israéliens dans un camp militaire avant d'être tué à son tour.
- 1986: le président Reagan limoge l'amiral John Poindexter et le lieutenant-colonel Oliver North, à la suite du scandale des ventes d'armes à l'Iran.
- 1977: l'Assemblée générale de l'ONU condamne l'occupation de territoires arabes par Israël: quatre pays dont le Canada votent contre la résolution.
- 1974: U Thant, diplomate birman et troisième secrétaire général des Nations Unies, succombe à un cancer, à l'âge de 65 ans. — Un sapin de Noël de 35 mètres, don du gouvernement du Québec, est livré à Paris par avion.
- 1973: le président grec Andreas Papandreou est renversé par un coup de force militaire.
- 1967: une soixantaine de personnes meurent, en Colombie, à la suite de la consommation de pain contaminé par un insecticide.
- 1959: mort de l'acteur français Gérard Philipe, né en 1922.

SPORTS

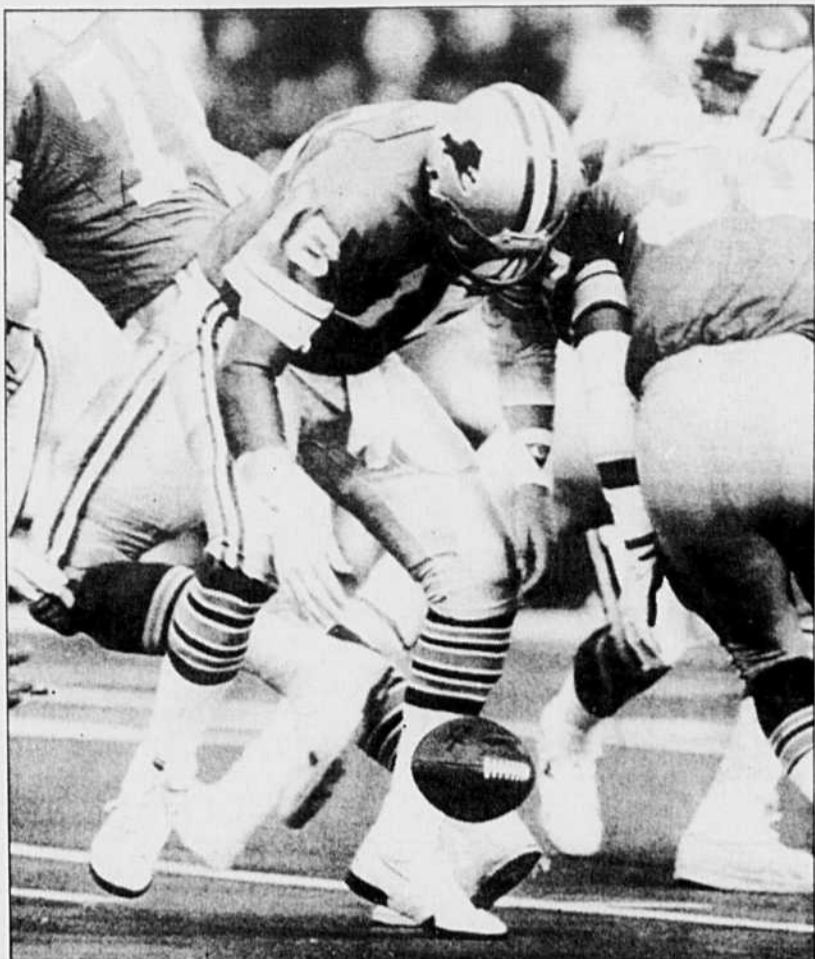


Photo AP

Le quart Chuck Long aurait sans doute préféré fêter l'Action de Grâce à la maison. Au lieu de pouvoir déguster la traditionnelle dinde, Long a joué à la patate chaude au premier quart. Long, tout comme son remplaçant Rusty Hilger, n'a pas été dans le match très longtemps et les Lions ont essuyé un échec de 23-0 contre Minnesota.

Les Vikings écrasent les Lions 23-0

PONTIAC, Michigan (AP) — Les Vikings du Minnesota ont fait un pas de plus vers les séries éliminatoires hier quand Alfred Anderson a marqué deux touchés au sol et que Chuck Nelson a réussi trois placements pour les conduire à une victoire écrasante de 23-0 contre les Lions de Detroit.

L'attaque des Lions n'a produit que des gains de 60 verges au total.

Les Vikings, qui ont remporté cinq de leurs six derniers matches et qui ont aligné quatre victoires, ont porté leur dossier à 9-4 et ils présentent le meilleur dossier des équipes de deuxième place de la Conférence nationale.

« Nous les avons dominés défensivement, a révélé l'entraîneur des Vikings, Jerry Burns. Mais les Lions n'ont pas une très bonne attaque. Il est donc normal qu'avec la meilleure défensive de la Conférence nous soyons en mesure de les blanchir. »

« Il nous reste encore trois matches à jouer d'ici la fin de la saison et j'estime que nous devons tous les gagner pour accéder aux séries éliminatoires », a conclu Burns.

Les Lions, qui avaient été battus 44-17 par les Vikings lors de leur première rencontre le 6 novembre, ont donc perdu leur premier match sous les ordres du nouvel entraîneur Wayne Fontes et ils présentent une fiche de 3-10.

Les Vikings ont la meilleure défensive de toute la LNF et ils l'ont prouvé encore hier. Ils n'ont permis aux Lions de fouler leur territoire qu'une seule fois soit à 2:25 du quatrième quart. Les Lions n'ont réussi que trois premiers jeux de tout le match.

Les Vikings ont de plus intercepté deux passes, ce qui leur en procure un total de 30 depuis le début de la campagne. Ils ont ainsi abaissé une marque d'équipe qui datait de 1969.

Anderson a marqué ses touchés à la suite de plongeon d'une et deux verges.

Wade Wilson a complété 16 passes en 21 tentatives pour des gains de 186 verges. Sa cible préférée a été Anthony Carter, qui a capté le ballon sept fois pour des gains de 84 verges.

Oilers 25, Cowboys 17

IRVING, Texas (AP) — Warren Moon a lancé une passe de touché de cinq verges à Drew Hill au quatrième quart quand les Oilers de Houston ont effectué une remontée pour battre les Cowboys de Dallas 25-17, hier.

Il s'agit de la neuvième défaite consécutive des décevants Cowboys dont la fiche est 2-11. En 1960, à leur première année dans la LNF, ils avaient conservé un dossier de 0-11-1. Quant aux Oilers, leur fiche est de 9-4 et ils sont à un demi-match des Bengals de Cincinnati dans la section Centrale de la Conférence américaine.

Les Cowboys, grâce à Herschel Walker et Steve Pelluer, ont donné la frousse aux Oilers qui, cette année, ont subi toutes leurs défaites à l'étranger.

Pelluer, qui effectuait son premier départ en trois matches, a déjoué les Oilers en marquant à la suite d'une course hors l'aile de trois verges pour donner l'avance aux Cowboys, 17-10.

Tony Zendejas a alors réduit l'écart à 17-13 grâce à un placement de 49 verges. Puis Moon a complété une passe de 14 verges à Leonard Harris lors d'un troisième essai dans la poussée qui a mené les Oilers au touché gagnant, avec 11:53 à faire dans le match.

Zendejas a raté le converti mais il a ensuite réussi des placements de 47 et 22 verges.

Les Cowboys ont commis une erreur stratégique à la fin de la première demie, qui leur a peut-être coûté le match. Avec un deuxième essai à 11 verges des buts, les Cowboys ont appelé un temps mort parce que l'aïler rapproché Thornton Chandler manquait à l'appel sur le terrain.

Plus tard, avec plus de temps mort à leur disposition, les Cowboys ont opté pour un placement de Roger Ruzek pour égaliser le pointage.

QUÉBEC 5, MONTRÉAL 3

Le Canadien se heurte à Joe Sakic

Mario Leclerc de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Les Nordiques ont mis fin à une série de cinq victoires d'affilée du Canadien en remportant un gain surprenant de 5-3 sur leurs vieux rivaux québécois, hier soir, au Colisée. Il s'agissait d'un deuxième triomphe en autant de matches remportés par les Fleurdelisés sur le Tricolore cette saison.

Joe Sakic a marqué trois fois pour les Nordiques, lui qui inscrivait son deuxième tour du chapeau de la saison. Les autres buts des vainqueurs ont été l'oeuvre de Jeff Brown et David Latta. Brown a aussi récolté deux aides pendant que Marc Fortier participait à trois buts des siens. Mats Naslund, Eric Desjardins et Bobby Smith ont répliqué pour le Canadien. Pour Smith, il s'agissait de son 300e en carrière. Le Canadien n'a cependant pas été une proie facile pour les Nordiques qui avaient pris les devants 4-0 après 24 minutes de jeu.

Cette victoire permettait d'ailleurs aux Nordiques de quitter la cave de la section Adams et de rejoindre les Sabres de Buffalo en troisième place. Les deux équipes ont maintenant recueilli 18 points mais les Sabres ont un match en main.

Fort occupé, le gardien Mario Gosselin a joué un rôle déterminant dans la victoire en effectuant des arrêts-clé dans les moments cruciaux. Il a fait face à 32 lancers. À l'autre bout, Brian Hayward était mis à l'épreuve en 22 occasions.

Le Canadien a contrôlé à sa guise le troisième engagement, ce qui a forcé Gosselin à se mettre en évidence.

Avec un score de 4-1, Bobby Smith (16e) a réduit l'écart après avoir été laissé seul dans l'enclave. Quelques minutes auparavant, Michel Goulet et Smith avaient tour à tour joué de malchance lorsque leur tir avait atteint le poteau du but adverse.

Desjardins a inscrit son premier but dans la Ligue nationale à 15:46 quand son tir frappé a trouvé refuge dans la partie supérieure gauche du filet.

Sakic a finalement mis un terme à leur avance en comptant dans un filet désert alors qu'il ne restait que 46 secondes à faire au match.

Les Nordiques ont largement dominé à la première période. C'est surtout grâce à l'efficacité de leurs unités spéciales qu'il sont d'ailleurs parvenus à se façonner une avance de 3-0.

Les Fleurdelisés ont frappé avec la vitesse de l'éclair en inscrivant leur premier but à 3:05. Profitant de la pénalité à Rick Green, Joe Sakic (14e) a marqué le premier de ses deux buts en première période quand son tir de la pointe a battu Brian Hayward de vitesse dans la partie supérieure du filet.

Trois minutes plus tard, David Latta (3e) a sauté sur son propre retour de lancer lors d'une mêlée devant le filet pour doubler l'avance des siens. Les Nordiques profitaient encore d'une supériorité numérique.

Puis, à mi-chemin dans l'engagement, Sakic a complété un jeu de passes bien orchestré par Marc Fortier dans une descente à deux contre un pour porter la marque 3-0. Sur le jeu, Larry Robinson s'est fait prendre profondément en territoire ennemi.

Le Canadien a aussi déployé trois avantages numériques mais la dé-

fensive des Nordiques et Mario Gosselin ont tenu le coup. Gosselin a notamment brillé face à Corson, Naslund et Carboneau.

Rick Green a quitté la rencontre à la fin de la période, souffrant d'étourdissements après avoir été frappé du coude par Gord Donnelly.

Le deuxième tiers a donné lieu à du jeu beaucoup plus partagé. Chacune des équipes en a d'ailleurs profité pour inscrire un but.

Les Nordiques ont d'abord ajouté à leur avance à 4:21 après que Mario Gosselin eut effectué un arrêt-clé devant Brent Gilchrist.

Jeff Brown (7e) a poussé un disque qui vascillait sur la ligne rouge du but adverse à la suite d'un lancer de Michel Goulet. Sur le jeu, Marc Fortier a obtenu sa troisième assistance de la soirée.

Le Canadien s'est inscrit au pointage à la dixième minute par l'entremise de Mats Naslund (8e) pendant une pénalité à Jeff Brown. Installé à la droite de Gosselin, Naslund a complété une passe parfaite de Bobby Smith.

Par la suite, les deux formations

ont bousillé deux occasions chacune de marquer en demeurant silencieux au cours de supériorités numériques.

La décision de Pat Burns d'employer le gardien Brian Hayward, hier, face aux Nordiques, a peut-être étonné les amateurs les moins aguerris, considérant que Patrick Roy avait blanchi, la veille, les Bruins de Boston 2-0 au Forum. Mais ceux qui suivent de près la carrière de Hayward, savent qu'il a toujours connu du succès contre les Nordiques. Avant le match d'hier, Hayward montrait un dossier de 13 victoires et quatre défaites en carrière contre les Fleurdelisés. Il avait remporté les six parties auxquelles il avait participé contre les Nordiques l'an dernier. D'ailleurs, Hayward n'a subi que sa première défaite dans l'uniforme du Canadien face aux Nordiques, le 12 octobre de cette année. Une défaite de 6-5 au Forum.

Ryan Walter, qui n'a pas terminé le match de mercredi contre Boston en raison de spasmes musculaires au dos, et Peter Svoboda, blessé à un poignet, n'ont pas participé au match d'hier.

Nordiques 5, Canadien 3		Desjardins Mon 16:37, Chelios Mon 18:29, Carboneau Mon, Fortier Qué 19:28	
Première période			
1—Québec, Sakic 14			
Poddubny, Brown	3:05		
2—Québec, Latta 3			
Fortier, Brown	6:24		
3—Québec, Sakic 15			
Fortier, Jackson	10:45		
Pénalités — Green Mon 1:30, McPhee Mon 4:28			
Fortier Qué 8:07, Goulet Qué 13:09, Dolias Qué 17:29, Chelios Mon 19:00			
Deuxième période			
4—Québec, Brown 7			
Goulet, Fortier	4:21		
5—Montréal, Naslund 8			
Smith, Chelios	9:44		
Pénalités — Dolias Qué 7:21, Brown Qué 9:03, Skrudland Mon, Gillis Qué 12:27, P. Stastny Qué 13:40			
Troisième période			
6—Montréal, Smith 16			
Naslund, Robinson	7:05		
7—Montréal, Desjardins 1			
Chelios, Courtnall	15:46		
8—Québec, Sakic 16			
P. Stastny	19:14		
Pénalités — Jarvi Qué 2:11, Desjardins Mon, Goulet Qué 12:30, Smith Mon 14:28, Fortier Qué 15:07, Gillis Qué 17:12			
Tirs au but			
Montréal	89	15	— 32
Québec	114	7	— 22
Gardiens — Montréal, Hayward, Québec, Gosselin, Assistance — 15,399			

MÉRITE SPORTIF

Laurendeau pourrait gagner le gros lot !

François Lemenu de la Presse Canadienne

JULIE ROCHELEAU en athlétisme, Martin Laurendeau au tennis, et Sylvie Daigle en patinage de vitesse sont les trois finalistes au titre d'athlète par excellence de la 16e édition du Mérite sportif québécois dont la soirée de gala aura lieu le 11 décembre prochain au Grand Hôtel, à Montréal.

La lutte aux grands honneurs se fera dans sept catégories différentes. Outre les trois athlètes susmentionnés, les autres finalistes sont Sylvie Fréchette et Nathalie Guay en nage synchronisée, Isabelle Brasseur en patinage artistique, ainsi qu'Alain Bourbonnais et Horacio Pineta, catégorie « partenaire » ; Stéphane Beauregard en hockey sur glace, Gino Brousseau en volleyball, et Marie-Claude Deslières en water-polo, catégorie « coéquipier » ; les Blues du Collège Dawson, l'équipe du Québec des moins de 17 ans, et le CAMO senior féminin, catégorie « équipe » ; Gaby Mancini en boxe, Mike Carson en curling, et Art Birchenough en natation, catégorie « dirigeant-bénévole » ; Jean-Pierre Le Coz en escrime, Alain Lefebvre en natation, et Yvon Deblois en patinage de vitesse, catégorie « entraîneur » ; et finalement Gilles Brière en basketball, Richard Trotter en hockey sur glace, et José Corbo en natation, catégorie « officiel ».

Martin Laurendeau n'a pas caché sa surprise hier de se retrouver parmi les trois finalistes dans la plus prestigieuse des catégories. L'an dernier, il avait mis son pied dans la porte du MSQ en récoltant une nomination. Cette année, il pourrait aller chercher le gros lot.

Le jeune tennismen de 24 ans n'a pas volé sa place de finaliste. Il vient en effet de connaître une saison de rêve. Il a d'abord atteint les huitièmes de finale aux championnats ATP avant de s'incliner devant le Suédois Mats Wilander. Puis aux Internationaux des États-Unis, il a de nouveau atteint le quatrième tour avant de perdre face à l'Australien Darren Cahill. Ces deux performances, réalisées à deux semaines d'intervalle, lui ont permis de se hisser parmi les 100 meilleurs joueurs au monde, un classement qu'il souhaite retrouver au cours des prochaines semaines.

Laurendeau occupe actuellement le 160e rang mondial. Ce glissement s'explique par un contre-performance à l'Omniom de Suède où il a été sorti dès le premier tour. Mais il compte bien reprendre le terrain perdu. Il vise même une place parmi les 50 meilleurs joueurs au monde.

« J'ai acquis beaucoup d'expérience au cours de cette première saison sur le circuit professionnel. Je pense que cette expérience devrait me servir cette année, dit-il. De plus, je n'ai pas obtenu de bons résultats l'an dernier entre septembre et mai. Je devrais donc être en mesure de faire mieux cette fois, ce qui me permettra d'améliorer mon classement. »

Laurendeau croit aussi que la présence de son entraîneur Louis Cayer lui assurera plus de victoires.

« Louis Cayer a pris une année sabbatique pour étudier, ce qui lui permettra de me suivre davantage, explique Laurendeau. L'an dernier, il m'est arrivé de passer quatre mois sans le voir. Dans de telles conditions, il est difficile de progresser », précise-t-il.

Le CIO crée une commission pour contrer le dopage

Hervé Guilbaud de l'Agence France-Presse

MOSCOU — Le Comité international olympique (CIO) a marqué un point important hier dans la lutte contre le dopage avec l'adoption, par la deuxième conférence internationale des ministres des sports (MINEPS II), d'une résolution favorable à la création d'une commission d'experts aux pouvoirs étendus.

Le texte, adopté à l'unanimité par les représentants des 113 pays assistant à ce symposium organisé à Moscou par l'UNESCO, prévoit que ces spécialistes soient placés sous la responsabilité du CIO. Ce dernier, soutenu fermement par de nombreux États dont l'URSS, souhaite que ces experts disposent des autorisations nécessaires pour se rendre dans tous les pays afin d'effectuer des contrôles inopinés. C'est-à-dire à l'entraînement, période au cours de laquelle, de l'avis général, le phénomène du dopage est le plus répandu.

La paternité de l'idée d'une telle « brigade anti-dopage » — dont le principe doit maintenant être ratifié par chaque pays revient sans conteste au CIO et en particulier au président de sa commission médicale, le prince belge Alexandre de Mérode.

Le CIO n'étant pas membre de l'UNESCO, cette résolution a été présentée par le Canada et l'URSS. Les pays socialistes en avaient déjà approuvé l'idée lors d'une réunion de leurs ministres des sports, au début du mois de novembre à Budapest.

« C'est un succès pour le CIO, a déclaré l'un de ses responsables, M. Al

Coupat. C'est la reconnaissance du rôle joué par le mouvement olympique pour lutter contre le dopage. Le CIO est la seule organisation capable de mener ce combat. »

Le texte demande aussi aux États membres de l'UNESCO « de mener une lutte énergique contre le dopage en utilisant à cet effet toutes les mesures juridiques et d'élaborer des programmes destinés à expliquer aux jeunes l'effet délétère de l'usage des drogues sur la santé. »

Le prince de Mérode avait auparavant pris la parole devant la conférence, affirmant qu'il fallait, au-delà de la répression, s'interroger sur les causes du dopage dans le sport. « Le sportif de haut niveau est devenu un travailleur comme les autres », a-t-il déclaré, ajoutant que « les Fédérations internationales devraient ménager des temps de repos » face à une multiplication des compétitions.

Les travaux de cette conférence, qui s'achève vendredi, ont été brièvement interrompus jeudi en fin de matinée par une femme d'une cinquantaine d'années qui a coupé la parole au représentant de la Suède pour interpellier en russe les délégués. Après une quinzaine de minutes d'un monologue d'une grande confusion, elle a été évacuée par des responsables de la sécurité.

Le président de la conférence, M. Marat Gramov, ministre des sports de l'URSS, devait ensuite expliquer que cette femme entendait ainsi protester contre la destruction d'un stade dans une petite localité proche de Rostov (au nord de Moscou).

FOOTBALL

CLASSEMENT

Conférence Américaine									
Section Est									
	pj	g	p	n	pp	pc	moy		
x-BUFFALO	12	11	1	0	252	154	917		
N-ANGLETERRE	12	7	5	0	196	225	583		
INDIANAPOLIS	12	6	6	0	266	218	500		
JETS NY	12	5	6	1	239	245	458		
MIAMI	12	5	7	0	195	240	417		
Section Centrale									
CINCINNATI	12	9	3	0	360	240	750		
HOUSTON	13	9	4	0	326	294	692		
CLEVELAND	12	7	5	0	204	193	583		
PITTSBURGH	12	2	10	0	229	333	167		
Section Ouest									
DENVER	12	6	6	0	237	255	500		
RAIDERS LA	12	6	6	0	219	234	500		
SEATTLE	12	6	6	0	212	238	500		
SAN DIEGO	12	4	8	0	167	230	333		
KANSAS CITY	12	3	8	1	181	218	250		
Conférence Nationale									
Section Est									
GIANTS NY	12	7	5	0	253	246	583		
PHOENIX	12	7	5	0	282	274	583		
PHILADELPHIE	12	7	5	0	283	254	583		
WASHINGTON	12	6	6	0	278	307	500		
DALLAS	13	2	11	0	213	317	154		
Section Centrale									
CHICAGO	12	10	2	0	253	152	833		
MINNESOTA	13	9	4	0	327	185	692		
TAMPA BAY	12	3	9	0	213	308	250		
DETROIT	13	3	10	0	168	265	231		
GREEN BAY	12	2	10	0	182	246	167		
Section Ouest									
N-ORLÉANS	12	9	3	0	270	186	750		
RAMS LA	12	7	5	0	300	232	583		
S. FRANCISCO	12	7	5	0	262	226	583		
ATLANTA	12	4	7	0	208	260	333		



Ligue nationale

Dimanche 20 novembre
Atlanta 12, Raiders 9
Chicago 27, Tampa Bay 15
Cincinnati 38, Dallas 24
N-Orléans 42, Denver 0
Detroit 19, Green Bay 9
Minnesota 12, India'lis 3
Buffalo 9, Jets de NY 6
Phil'phie 23, Giants 17
Houston 38, Phoenix 20
Cleveland 27, Pittsburgh 7
San Diego 38, Rams 24
K. City 27, Seattle 24
N-Angleterre 6, Miami 3
Lundi 21 novembre
49ers 37, Wash'ton 21
Hier
Minnesota 23, Detroit 0
Houston 25, Dallas 17
Dimanche
Buffalo à Cincinnati
Cleveland à Wash'ton
Green Bay à Chicago
K. City à Pittsburgh
Rams de LA à Denver
Miami à Jets de NY
N-Angleterre à Phil'phie
Phoenix à India'polis
S. Francisco à S. Diego
Tampa Bay à Atlanta
Giants en N-Orléans
Lundi
Raiders de LA à Seattle

EN BREF...

Johnson aimerait courir à Barcelone

ROME (Reuter) — Le sprinter canadien Ben Johnson, qui a été dépourvu de sa médaille d'or pour avoir été convaincu de dopage aux Jeux de Séoul, a déclaré qu'il espère participer aux Jeux de Barcelone en 1992. « J'espère y être, a dit Johnson, 26 ans, au magazine italien Espresso. Naturellement, si je suis banni pour deux ans, j'aurai besoin d'une année d'entraînement mais je pense que 1992 pourrait être inoubliable. »

907 kilomètres en six jours

LONDON (PC) — L'ultra-marathonien canadien Michel Careau entreprendra samedi une course de six jours lors d'une rencontre internationale à Tyneside, en Angleterre. Agé de 48 ans, Careau, de Hull, est le plus vieux concurrent. Son but est de battre le record canadien. « Je vise 907 kilomètres en six jours », a-t-il dit, hier.

Victoire canadienne au soccer

L'ÉQUIPE canadienne de soccer des moins de 16 ans a défait les États-Unis 2-1 à son premier match de la ronde finale du championnat du Concacaf, au Trinidad. Le match a eu lieu à Port-of-Spain. Les États-Unis ont pris l'avance mais le Canada a marqué deux buts dans la deuxième moitié pour s'assurer la victoire. Sam Grewal, de Brantford, en Ontario, et Jason Gibbons, de Toronto, ont été les compteurs du Canada.

Ski : des changements en Coupe du monde

PARIS (AFP) — Le règlement général de la 22e Coupe du monde n'a pas véritablement changé par rapport à celui de la saison dernière. Mais quelques points de détails méritent attention : toutes les courses et les combinés compteront pour le classement général final et pour les quatre disciplines. Le nombre de points attribué reste le même : 25 au premier, 20 au 2e, 15 au 3e, 12 au 4e, 11 au 5e, etc. jusqu'à 1 point pour le 15e ; Tout coureur ayant totalisé 100 points au moins en Coupe du monde l'an dernier (et non plus 90), pourra prendre le départ de toutes les disciplines avec le dossard 16 s'il n'est pas déjà en 1ère série (15 meilleurs de la discipline).

HOCKEY

Ligue nationale		Ce soir		Edmonton à Montréal	
		Chicago à Buffalo		Minnesota à Toronto	
		Boston 2, Islanders 2		L. Angeles à Calgary	
		Vancouver 4, Buffalo 2		Winnipeg à St. Louis	
				Phil'phie à Buffalo	
				Wash'ton à Detroit	
				Islanders à Rangers	
				L. Angeles à Vancouver	
				Edmonton à Québec	